

**Agence Régionale de l'Hospitalisation
La Réunion Mayotte**

Réf : n°0200087

A R R E T E N° 113/2007/A.R.H./I.R.S.

plaçant un praticien hospitalier en position statutaire

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.6152-48 ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vigneron-Meleder (Huguette) ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 21 juin 2007 ;

Vu les avis réglementairement requis ;

A R R E T E

Article 1^{er}. - M. le docteur Bourde (Arnaud) est placé(e) en position de mission temporaire afin d'effectuer une mission humanitaire en Indonésie avec Médecins du Monde du 7 juillet 2007 au 15 juillet 2007.

Article 2. - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 11 juillet 2007

La Directrice

Huguette VIGNERON MELEDER